

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Stéphanie Giguère](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2f3c6e6ef7d7e77095b22ea8>

Date d'obtention : 2023-11-27 19:50:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Tout d'abord, il faut prendre le temps de parler à la personne qui signale la situation de même qu'à la victime. Deuxièmement, avec la grille du protocole, j'évalue la situation en posant des questions pour pouvoir compléter la grille. Tout au long de la rencontre, je vérifie les informations. À cette étape, il est important de valider si je suis face à une situation malveillante ou impulsive. Si je suis devant une situation malveillante, je contacte le service de police. Si je ne suis pas face à une situation malveillante, je rencontre l'instigateur pour compléter la grille d'évaluation avec sa version des faits. Il fait également s'assurer que les élèves en possession de la photo ou du vidéo au centre de la situation seront également rencontrés pour évaluer leur implication dans la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est important de bien prendre le temps de faire chaque étape prévue au protocole et de toujours s'assurer, au moyen de l'aide-mémoire, que chaque étape est bien complétée pour passer à la suivante. Chaque situation est différente et il faut prendre le temps de bien faire les choses pour ne pas passer à côté d'une information importante qui pourrait être déterminante pour la suite de l'intervention. Chaque mise en situation était différente (la dernière étant plutôt complexe avec beaucoup d'acteurs impliqués à différents niveaux) et même si on connaît la méthode d'intervention, il ne faut pas prendre pour acquis que la situation se règlera facilement. Des fois, face à une situation (ex: celle du papa qui vient à l'école pour parler des photos qu'il a trouvé sur le cellulaire de son fils), on peut immédiatement penser à déclencher le protocole, étant face à des photos compromettantes (avec nudité partielle ou plus) mais il faut toujours se rappeler qui est l'auteur du signalement, quelle est son implication dans la situation et de quelle façon l'intervention doit s'amorcer. En cas de doute, il est capital de se référer à l'aide-mémoire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

En premier lieu, je dirais la rencontre avec la victime puisqu'elle peut être fragile et vulnérable. De ce fait, il est important d'avoir une attitude de non-jugement, de rassurer la victime quant aux interventions qui seront faites. Il en est de même avec l'auteur du signalement. Il faut accompagner ces jeunes avec le plus de bienveillance possible pour leur démontrer qu'ils font la bonne chose en parlant de la situation et qu'ils sont partie prenante de la solution. Chaque étape, selon moi, est cruciale quant au processus d'intervention. Il faut se montrer disponible auprès d'eux même quand la trousse d'intervention sera terminée. Il pourrait y avoir des répercussions par la suite alors il faut rester à l'écoute de tous les jeunes impliqués dans la situation. Informer les parents est aussi une étape délicate car ils pourraient vouloir intervenir eux-mêmes ou se "mêler" des interventions. Il faut toujours rappeler que les interventions sont faites de façon structurée suivant un protocole bien établi.